

**COMPTE-RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 7 JUIN 2012**

**Etaient présents :**

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,  
Mme Blanc Dominique, M. Moutton Gérard, adjoints  
Mme Collet Josianne  
MM. Davis Andrew, Debard Jérémie, Gigi Dominique, Lévrier Bernard, Marchand Yves, Millet Eric.

**Absents excusés :**

Mmes Caretti Brigitte (pouvoir à M. Millet Eric), Grand Corinne  
MM. Girod Claude (pouvoir à M. Moutton Gérard), Peray Hervé (pouvoir à M. Armand Christian), Piberne Olivier  
(pouvoir à Mme Blanc Dominique)

**Absents :**

MM. Boutin Thierry, Duchamp Lilian.

**Ouverture de la séance à 20H00.**

**1 M. Eric MILLET est élu secrétaire de séance à l'unanimité.**

**2. Le Compte-rendu du Conseil municipal du 3 mai 2012 est approuvé à l'unanimité.**

**3.1. BUDGET PRIMITIF 2012 - DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Retirée de l'ordre du jour en attente de précisions du receveur et prise en compte de devis.

**3.2. DOTATION TERRITORIALE 2012 – DEMANDE D'AIDE AU FINANCEMENT DU PROJET  
D'AMENAGEMENT DU CARREFOUR VIE DE L'ETRAZ – ROUTE DE ST JEAN  
REALISATION PARC DE STATIONNEMENT ET TROTTOIRS**

Monsieur le Maire rappelle la décision prise de poursuivre les aménagements du cœur de village. Dans la continuité de la place St Antoine et de la vie de l'Etraz, il est nécessaire de sécuriser le carrefour d'accès au Bourg du village (rues du Mail – Etraz - rte de St Jean).

Ces travaux se dérouleront en deux tranches :

- tranche ferme : rue Vie de l'Etraz après le carrefour avec la rue du Mail jusqu'au carrefour avec la route de St Jean et la réalisation d'un parc de stationnement,
- tranche conditionnelle : aménagement d'un trottoir route de St Jean à la suite du carrefour avec la Vie de l'Etraz, prévu en tranche ferme.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 20 juin 2011 approuvant la passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre avec la SCP DUCRET-GROS de St Genis Pouilly (01).

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 6.10.2011 approuvant la passation d'un marché le 27 octobre 2011 avec l'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS, agence de Bellegarde (01200) pour un montant de **172 962,71 € HT soit 206 863.40 € TTC dont**

- tranche ferme : 93 512,64 € HT soit 111 841,12 € TTC,
- tranche conditionnelle : 79 450.07 € HT soit 95 022.28 € TTC.

Date d'exécution prévue : Juin 2012.

Coût prévisionnel : 189 000 € HT

Dont :

- Travaux (marché du 27.10.2011) : 173 000 €
- Maîtrise d'œuvre : 13 400 €
- Annonces et frais divers : 2 600 €

Suite au dossier de demande d'aide déposé le 14 juin 2011 auprès du Département au titre de la dotation territoriale 2012, une subvention de 28 350 € a été pré-réservée pour ce projet par l'Assemblée Départementale, lors de sa séance du 6.12.2011.

**Par conséquent, le Plan de financement s'établirait dorénavant comme suit en HT :**

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	divers	<b>122 850 €</b>	<b>65 %</b>
Emprunts		€	
Sous-total 1		€	
Union européenne		€	
Etat-DETR		<b>37 800 €</b>	<b>20 %</b>
Subvention exceptionnelle		€	
Région		€	
Département		<b>28 350 €</b>	<b>15 %</b>
Autres (à préciser)		€	
Sous-Total 2		€	
Total H.T.		<b>189 000 €</b>	<b>100 %</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

CONFIRME le maintien de la réalisation de ce projet,

APPROUVE le nouveau plan de financement tel que présenté,

CONFIRME l'inscription du programme d'aménagement centre village (rues du Mail, de l'Etraz et Route de St Jean) au budget 2012 « opération 21 », conformément au prévisionnel indiqué ci-dessus,

SOLLICITE l'attribution de l'aide du département, pré-réservée pour un montant de 28 350 €, au titre de la Dotation Territoriale 2012.

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### **3.3. DOTATION TERRITORIALE 2013 – DEMANDE D'AIDE AU FINANCEMENT PAR LE DEPARTEMENT DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE FEIGERES**

Monsieur le Maire rappelle la décision prise lors de l'élaboration du budget 2012 de réaliser des travaux d'aménagement de la traversée du hameau de Feigères.

Monsieur le Maire présente ensuite l'avant-projet sommaire établi par le cabinet Ducret-Gros de St Genis-Pouilly qui consiste en :

- L'aménagement et sécurisation : bordures, signalisation, etc...
- La reprise d'équipements existants et accotements : eaux pluviales, espaces verts, etc ...

Ces travaux se dérouleront en deux tranches :

- tranche ferme (place du Moléron, rue de l'Ancienne Fruitière, route de Choudans...),
- tranche conditionnelle (route de Chanvière – place non comprise).

Date d'exécution prévue : début 2013.

Coût prévisionnel : 385 000 € HT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une partie du projet a été inscrite au budget 2012, à savoir 257 000 € TTC, le reliquat de la 1<sup>ère</sup> tranche et le coût de la deuxième tranche seront prévus au BP 2013. Il précise qu'il y aurait lieu de solliciter une aide au financement auprès du département.

**Le Plan de financement s'établirait comme suit en HT :**

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	divers	269 500 €	70 %
Emprunts		€	
Union européenne		€	
Etat-DETR		€	
Subvention exceptionnelle		€	
Région		€	
Département dotation territoriale		115 500 €	30 %
Autres (à préciser)		€	
Total H.T.		<b>385 000 €</b>	100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le dossier d'Avant-Projet Sommaire ainsi que le plan de financement provisoire du projet «aménagement traversée hameau de Feigères» tels que présentés ;

DIT que ce projet «aménagement traversée hameau de Feigères» a fait l'objet d'une inscription partielle au budget 2012 opération n° 87 pour 257 000 € TTC, correspondant à une partie de la tranche ferme uniquement, le reliquat de la 1<sup>ère</sup> tranche et le coût de la deuxième tranche seront prévus au BP 2013 ;

SOLLICITE l'aide du Département au titre de la DOTATION TERRITORIALE 2013.

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

**3.4. TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ET D'ESTHETIQUE RUE VIE DE L'ETRAZ - ROUTE DE ST JEAN – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'AIN**

Retirée de l'ordre du jour dans l'attente du plan de financement du Syndicat d'électricité, lequel s'était engagé à nous le communiquer pour le lundi 04 juin.

**3.5. AUTORISATION D'UTILISATION DES DONNES CADASTRALES PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNE D'INITIATIVE FORESTIERE**

Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat Intercommunal d'Initiative Forestière du Haut-Bugey (SIIF) et le Syndicat Mixte du Pays du Bugey emploient une animatrice des chartres forestières du massif du Haut Bugey et de celle du Pays du Bugey.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de ses missions, cette animatrice a besoin des données cartographiques de la commune de Péron, gérées par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA).

Monsieur le Maire propose aux membres de donner leur accord pour l'utilisation des données suivantes :

- le cadastre : relevé du propriétaire, topographie, informations de la parcelle
- la couche photo aérienne communale

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour l'utilisation, par le SIIF du Haut-Bugey et le Syndicat Mixte du Pays du Bugey, des données suivantes :

- le cadastre : relevé du propriétaire, topographie, informations de la parcelle
- la couche photo aérienne communale

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### **3.6. OFFICE NATIONALE DES FORETS – DEVENIR DE LA FORET PUBLIQUE**

Monsieur le Maire rappelle les trois missions principales réalisées par l'Office Nationale des Forêts (ONF) : économique = récolte de bois, patrimoniale = préservation de la biodiversité et sociale = accueil du public. Il précise que l'ONF réalise également certaine mission d'intérêt général pour le compte de l'Etat : prévention des risques d'incendie et d'avalanches en montagne et préservation de sites pour leurs richesses biologiques.

Monsieur le Maire indique que l'Etat préconise une privatisation partielle de l'ONF. Les principales décisions comportent sur : la diminution de 700 emplois, le transfert des charges du budget de l'Etat à celui de l'ONF, la fusion d'agences et fermetures de sites, la spécialisation des métiers et l'abandon de la gestion plurifonctionnelle des forêts. Depuis plusieurs années les personnels de l'ONF portent la question du devenir de la forêt publique française et de sa gestion.

Monsieur le Maire explique que les répercussions de cette situation s'étendent au-delà de l'ONF et concerne directement la gestion de la forêt communale.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DEMANDE à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et exige qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt.

APPORTE son soutien à la démarche des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.

**APPROUVEE A L'UNANIMITE**

### **3.7. MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT AVEC LES TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG) POUR UNE OFFRE PROMOTIONNELLE DESTINEE AUX HABITANTS SUR LES ABONNEMENTS ANNUELS UNIRESO « TOUT GENEVE » OU « REGIONAL »**

Retirée de l'ordre du jour dans l'attente de précisions d'UNIRESO.

## **4. POINTS DIVERS**

### **4.1. ECOLE – COLLEGE - GYMNASSE**

#### 4.1.1. ECOLE

##### 4.1.1.1. Travaux sanitaires de l'école maternelle

Il ne manque que les lots techniques, (plomberie-sanitaire et électricité) pour lancer la consultation

#### 4.1.2. COLLEGE

La société Avenance fournira l'année prochaine la cantine du collège.

### **4.2. VOIRIE**

#### 4.2.1. Compte-rendu de la réunion de préparation des travaux Vie de l'Etraz – route de Saint-Jean du 04/05/2012.

Les travaux ont commencé le 4 juin et devrait se terminer fin juillet

### **4.3. BUDGET**

#### 4.3.1. Ligne de trésorerie.

En caisse le 04 juin : 193 583,51 €.

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie.

#### 4.3.2. Réalisation du budget investissement

BERROD, Notaire	honoraires acquisition parcelle consorts JULLARD	200,09
BERROD Notaire	honoraires parcelle F 2571 construction maison sociétés	1786,79
GAUVIN, Notaire	honoraires acquisition parcelle C2226 Grande Rue consorts Mathieu	2228,62
BERROD/GAUVIN, Notaires	honoraires acquisition terrain C 2211 "Sous la Cour" (issu div. C732 de 11287 m²)	1092,8
DESCOURS ET CABAUD	Acquisition échaffaudage MINIX 110 voirie	572,64
LAVERRIERE G	Découpeuse STIHL TS 700/350 N°SERIE 175256040	1576,3
LAVERRIERE G	Combisystème Taille-haies STIHL KM 130 R	1415,9
BARON Artifices	KIT malette de tir MAF 100 série II feux d'artifice	2671,86
START AUTO	Acquisition PEUGEOT PARTNER 2006 n°chassis VF3GB9HWC96229420	6936,8
TOPSEB	Cages buts football alu à 11 transportables + filet	2610
SA FLUITEC	hon. solde rev.prix fluides MOE STRATES Travaux 3ème tranche Groupe scolaire	921,88
ECONOMIA	honoraires PRO ECO+VRD maison des sociétés	29844,04
ECONOMIA	honoraires solde AOR rév.prix MOE STRATES GS3	2342,49
BIENFER	pose volets métallique buvette vestiaires stade	1811,94
FLUITEC	hon. solde rev.prix fluides MOE STRATES Travaux 3ème tranche Groupe scolaire	921,88
		56934,03

#### 4.3.3. La vente des terrains Delattre a été signée le 04/06/ 2012

#### 4.3.4. Terrain M. Duparc André emplacement réservé n° 12 du PLU

M. Duparc propose à la commune de lui acheter 2 parcelles de terrains, cadastrées F 1058 et F 1059, d'une contenance totale de 577 m², au prix de 1 €uro le m². Les parcelles sont situés dans l'emplacement réservé n° 12 du PLU.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

### **4.4. MAISON DES SOCIETES**

#### 4.4.1. Point sur les CAO du 11/05 et 07/06/2012

Un seul lot a été déclaré infructueux, le lot n° 8 : menuiseries intérieures. Une seule entreprise a répondu, à un prix nettement supérieur aux prévisions de l'économiste. Un nouvel appel d'offre est en cours pour ce lot avec une réunion de la Commission d'Appel d'Offre le 15/06/2012.

Tous les autres lots sont fructueux mais nécessite toutefois une négociation. Le choix définitif de la commission d'appel d'offre se fera le 24/06/2012.

4.4.2. L'achat du terrain CALAMAND a été signé le 21/05/2012

#### **4.5. MULTI-STADE**

4.5.1. Compte-rendu de la réunion avec les entreprises le 04/05/2012

Les entreprises Eiffage pour la préparation du terrain et Agora Espace commenceront les travaux après le 14 juillet. Il est prévu 3 semaines de travail.

#### **4.6. LA POSTE**

4.6.1. Le relais poste commerçant a ouvert, le 4 juin, à Intermarché Contact, avec la première semaine réservée au courrier traditionnel et après le 11 juin une ouverture complète.

### **5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

#### **5.1. CCPG**

5.1.1. Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du : (pas de réunion au mois de mai)

5.1.3. Compte-rendu de la réunion sur le prochain schéma des eaux potables du 22/05/2012

La CCPG a rencontré toutes les communes, dont Péron, concernées par l'étude dite "schéma directeur AEP Sud/Centre gessien". L'objectif de cette réunion était, outre de présenter l'étude et les interlocuteurs, de faire un point sur les besoins actuels et futures, projets d'urbanisme, etc. sur la commune.

### **6. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES**

#### **6.1. URBANISME**

6.1.1. Compte rendu de la réunion du 30/04/2012

##### Déclarations Préalables

- M. Large Jean-Paul – 25, Route de Lyon à Logras – Pose d'un velux – Avis favorable
- M. Millet Eric – 8, Rue de la Fruitière à Logras – Pose d'une marquise sur la porte d'entrée – Avis favorable
- M. Morand Jean-Marc – 241, Rue du Paruthiol – Pose de capteurs solaires thermiques – Avis favorable

##### Permis de Construire

- M. Maltonti Eric – 104, Route de Choudans à Feigères – Construction d'une villa - Avis favorable
- SCI Flora Mme Lemaitre Meike – ZA de Pré Munny – Reconstruction après sinistre sur la dalle existante d'un bâtiment ERP, dépôt et logement de fonction et d'un restaurant – Avis favorable

6.1.3. Compte rendu de la réunion du 15/05/2012

##### Déclarations Préalables

- Société BEEEI M. Biotteau – 167, Route de la Combe – Pose de panneaux solaires photovoltaïques – Avis favorable
- Dos Anjos Penso Ismaël – 258, Rue du Branlant – Les Coteaux de Logras – Travaux sur construction existante fermeture porte façade Sud et modification porte fenêtre façade Est – Avis favorable
- Madame Attiogbe Fabienne – 522, Rue Vie de l'Etraz – Modification ouverture pour mise en conformité par rapport au permis initial – Avis favorable
- Société BEEEI M. Girod Laurent – 33, Rue du Branlant – Pose de panneaux solaires photovoltaïques – Avis favorable
- Société BEEEI M. Caretti Alain – 94, Vers la Puche - Pose de panneaux solaires photovoltaïques – Avis favorable
- M. Chevalier Emmanuel – 286, Rue du Branlant – Les coteaux de Logras – transformation du garage en surface habitable – Avis favorable

## Permis de Construire

- Mme Villard Delphine et Léandre Sylvain – Chemin des Marais – Construction d'une villa – Avis favorable
- M. Terzulli Laurent – Chemin de la Polaille – Lotissement Levrat – Construction d'une villa – Avis favorable

## **6.2. ASSOCIATION**

6.2.1. Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la Bibliothèque du 23/05/2012

Une augmentation constante du nombre d'adhérents. La bibliothèque est la 3<sup>ème</sup> du Pays de Gex en terme de fréquentation.

Une commission de la bibliothèque organise des animations dans les classes pour un total de 321 heures/an.

Chaque sociétaire participe à hauteur de 40 heures par mois pour assurer le bon fonctionnement de celle-ci.

6.2.2. Compte-rendu de la réunion avec les sociétés du 05/06/2012

Bilan de la Foire de Printemps pour beaucoup d'association, il a manqué un animateur, que ce soit au niveau musical ou pour annoncer les diverses animations de la journée. Pour l'an prochain, il faudra absolument résoudre ce manque.

Organisation du forum du 15 septembre avec les différents besoins de chaque société.

## **7. COURRIER**

### **8. DIVERS**

8.1. Demande de l'Agence Régionale de Santé pour nommer un référent « Ambroisie ».

M. Millet Eric a été nommé, à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

8.2. M. Jérémie Debard fait part du mécontentement des parents d'élève du fait des voitures mal stationnées sur les espaces piétons et des containers d'ordures ménagères le long des immeubles proches de l'école.

M. le Maire répond qu'il regrette, en premier lieu, l'incivisme et la « fainéantise » de certain alors que les parkings sont nettement suffisants au sein de la copropriété et deuxièmement, que malgré plusieurs sollicitations auprès du syndic en charge de cette copropriété et auprès de la gendarmerie, les choses s'améliorent ponctuellement pour se dégrader à nouveau un peu plus tard.

Pour régler ce problème des potelets seront installés pour interdire le stationnement des véhicules et un contact sera pris avec le syndic pour le problème des containers.

**FIN DE LA SEANCE 22 H40**